

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 10 Décembre 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. **Date convocation : 04 Décembre 2024. Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, LEMOINE Fernand, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** CLAVEL Eric (pouvoir à Forest JY.), FONGARO Laurent, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Rollin P.), LEROY Anne, LOUHET Damien, MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain (pouvoir à Moreaux J.), **Absents :** AUGER Catherine, BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, MAZOIRE Guy, SAURAT Jean-François,
Secrétaire de séance : SIMONNET Pascale En exercice : 44. Présents : 28. Votants : 32

23. Environnement : Fonds PCAET 2025 – Validation des dossiers – Rapporteur G. HOURCABIE

La Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN), par l'attribution d'une aide aux communes pour un projet d'investissement de rénovation énergétique de bâtiments communaux via le fonds PCAET, a la volonté d'accompagner l'ensemble de ses communes membres dans des actions contribuant à l'atteinte des objectifs de son Plan Climat Air Energie Territorial. En effet, la rénovation énergétique d'un bâtiment permet de réduire les consommations énergétiques et donc les rejets de gaz à effet de serre en plus d'améliorer le confort thermique et la santé des occupants.

Ce fonds PCAET, doté d'une enveloppe de 150 000 €, est mis en œuvre dans le cadre du règlement modifié adopté par le Conseil Communautaire du 24 septembre 2024.

Pour 2025, les communes ont été invitées à proposer leurs projets éligibles au fonds PCAET, pas encore commencés, et pour lesquels le début des travaux est prévu avant le 31 décembre 2025.

6 dossiers ont été déposés. Après instruction par le pôle Attractivité et Environnement, les projets ont été présentés au bureau communautaire du 26 novembre, qui a émis un avis favorable.

Aussi, dans le cadre du règlement d'attribution en vigueur, il est proposé au Conseil Communautaire d'attribuer les fonds PCAET suivants :

Intitulé du projet	Commune	Budget prévisionnel HT	Fonds PCAET
Changement de menuiseries – bâtiments publics	Avril/loire	18 555 €	5 566,50 €
Rénovation salle polyvalente	Champvert	114 000 €	23 666 €
Rénovation énergétique salle polyvalente	Cossaye	105 473,83 €	30 000 €
Réhabilitation de la piscine	Imphy	2 028 666 €	50 000 €
Réhabilitation salle polyvalente	La Fermeté	656 380,58 €	30 000 €
Installation chaudière bois et travaux d'amélioration énergétique	Verneuil	62 917,49 €	12 667 €
TOTAL	6 projets	2 985 992,90 €	151 899,50 €

Il est proposé au Conseil communautaire :

- **De valider**, dans le cadre du règlement d'attribution, les six projets présentés ;
- **D'attribuer les fonds PCAET** suivant le tableau ci-dessus ;
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tout document se référant à ce dossier

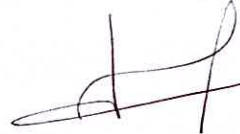
Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

Fait à Decize, Le 10 Décembre 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 12/12/2024
Et de la publication le 12/12/2024

La Présidente

La Présidente,



R. ROY